

SOIXANTE DIXIEME HUITIEME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Genève, du 19 au 27 mai 2025



NIGER

Point 13.7 : Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030

Documents A78/4 et EB156/2025/REC/1, décision EB156(27)

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Délégués.**

Le Niger félicite le Secrétariat de l'OMS pour la qualité du rapport présenté. Notre communication se focalisera sur l'Objectif 1 : « **Optimiser le personnel grâce à des politiques reposant sur des bases factuelles** » en ce qui concerne le point n°8, relatif **au maintien en poste des agents de santé dans les régions rurales et reculées**.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publiques de la République du Niger a conscience du défi de l'équité dans la répartition du personnel entre les formations sanitaires en milieu urbain et milieu rural où travaillent respectivement 54 % et 46 % du personnel de santé en 2024.

Le Niger salut cette ambition de l'OMS visant à inverser cette tendance pour garantir l'accès à tous aux soins et service de santé. Pour relever ce défi, de nombreuses initiatives nationales ont été prises pour la rétention du personnel en zones rurales. Nous pouvons citer entre autres :

- ✓ **L'octroi des indemnités de motivation pour fidéliser les personnels en zones rurales et éloignées;**
- ✓ **La revalorisation des salaires en 2012 par l'adoption d'une grille spéciale de traitement aux agents du cadre de la santé et de l'action sociale ;**
- ✓ **Le transfert des compétences aux collectivités territoriales pour la gestion des Centres de Santé Intégrés ;**
- ✓ **Le recrutement et la gestion du personnel contractuels de santé par les collectivités territoriales ;**
- ✓ **Le rehaussement du plateau technique des formations sanitaires de la périphérie.**

Du point n°9, relatif aux agentes et agents de santé communautaire, une avancée significative a été faite par le Niger notamment par :

- **L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan stratégique Nationale de Santé Communautaire 2019 – 2023** avec un taux de réalisation physique et financière respectivement de 69 et 81% ;
- **La réalisation de la cartographie et le déploiement de 25.788 relais communautaire dans le pays** dont 8.577 à paquet complet (curatif, préventif et promotionnel) ;
- **La motivation des relais communautaires ;**
- **L'élaboration d'un nouveau plan Stratégique National Santé Communautaire 2025-2029.**

Malgré tout, le Niger sollicite également l'appui de l'OMS et d'autres partenaires pour réaliser non seulement ce défi de rétention du personnel en milieu rural, mais aussi le déploiement complet des relais communautaires.

Je vous remercie